SCIENCE ET SPIRITUALITÉ
CÈDRES RÉFLEXION

Location de l'exposition « Je crois savoir »

L'exposition

- Se compose de 29 panneaux de 66 x 85 cm (le panneau de titre fait 70 x 90 cm).
- Une présentation ainsi que le contenu de l'expo sont visibles sur le site www.cedresreflexion.ch/exposition.
- Les panneaux s'accrochent de plusieurs façons (crochets à disposition pour les fixer sur une grille ; possibilité de les suspendre).
- La salle qui l'accueille nécessite une connexion Wi-Fi DSL (3G insuffisant) pour le téléchargement des interviews.
- A noter que Cèdres Réflexion n'a pas d'iPads à mettre à disposition. Il est donc nécessaire d'en prévoir pour les visiteurs non équipés.
- Des DVD de l'exposition sont mis à disposition si souhaité.

Public

- L'exposition s'adresse à un public d'adultes, aux apprentis (écoles professionnelles) et étudiants (gymnases, hautes écoles et universités).
- Au-dessous de 15-16 ans, un accompagnement pédagogique est utile [Celui-ci n'existe pas clé en main].

Prix

- Fr. 500.- par semaine ou Fr. 1000.- par mois à verser sur le compte de Cèdres Réflexion – 1000 Lausanne
- CCP : 12-254030- 5 (IBAN : CH56 0900 0000 1225 4030 5).

Conditions de location

- Le contrat de location s'établit entre Cèdres Réflexion et le locataire.
- Le locataire doit être couvert par une assurance RC qui couvre les dégâts éventuels faits aux panneaux.
- Les panneaux, fragiles, doivent être manipulés avec soin et avec des gants pour leur mise en place.
- Par sa signature du contrat, le locataire s'engage à s'acquitter du montant convenu pour la fin du mois au cours duquel l'exposition est louée.

Prise en charge et retour de l'expo

- L'exposition est remisée à la rue de l'Ale 31, 1004 Lausanne (locaux des archives de l'Eglise réformée vaudoise – EERV).
- Une fois le contrat entre le locataire et Cèdres Réflexion signé :
    - Cèdres Réflexion avisera l'Office de la chancellerie et des finances de l'EERV (OCF) qu'un locataire peut venir chercher l'exposition.
    - Le locataire prendra contact avec l'OCF à l'adresse helpline@eerv.ch pour convenir d'une date et d'un horaire pour la prise en charge de l'exposition.
- Le locataire se charge d'effectuer lui-même le chargement de tout le matériel.
- La restitution se fera en suivant le même processus (contact et avec Cèdres Réflexion et avec l'OCF).
- Le retrait et le retour du matériel se fait dans un délai respectable et dans la mesure des possibilités et disponibilités du personnel de l'OCF.
- L'exposition tient en un volume d'environ 95 x 75 x 55 cm
- Pour le transport, veiller à ce que les panneaux soient face contre face pour éviter les griffures.
- Merci de s'équiper de gants pour manipuler les panneaux.

Contacts

- Pour les réservations et l'établissement d'un contrat : info@cedresreflexion.ch

Cèdres Réflexion, février 2019